



Namur, le lundi 25 septembre 2023

Concerne : Vote de la Belgique sur la désignation d'un groupe de travail sur les droits des paysans

Monsieur le Ministre,

En tant que membre du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, la Belgique sera très prochainement appelée à se prononcer sur la désignation potentielle d'un groupe de travail spécial sur les droits des paysans.

La mise en place d'un tel groupe de travail est un outil démocratique puissant pour faire appliquer le Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans, votée en 2018.

Différents abus constatés dans notre pays et déforçant le milieu agricole, notamment concernant l'acquisition de terres par des multinationales comme Colruyt, pourraient trouver une réponse via ce nouveau mécanisme. Nous rappelons que ces abus rendent précaires la situation des paysans, paysannes et de leur famille en termes de pouvoir de décision, de revenus, de prises de risques agronomiques pour réagir aux évènements climatiques. ,

Se prononcer pour désigner ce groupe de travail est donc une opportunité remarquable pour mieux protéger les hommes et femmes qui nous nourrissent.

En tant que Ministre concerné par la protection de nos agriculteurs et agricultrices, nous vous invitons à interpellier votre collègue en charge des affaires étrangères et représentant la Belgique au sein du Conseil des droits de l'Homme, Madame Lahbib, pour l'inviter à se prononcer favorablement lors de ce vote.

Il nous apparaîtrait inconcevable qu'un pays comme la Belgique, fervent défenseur des Droits de l'Homme, ne se positionne pas en faveur de ce nouveau mécanisme démocratique. Mais nous ne doutons pas que vous soutiendrez notre demande étant donné votre franche volonté à défendre celles et ceux qui nous nourrissent.

Pour la FUGEA, il est fondamental de reconnaître, les droits, les libertés et les protections des familles agricoles pour qu'elles continuent à construire une agriculture saine, durable et nourricière face aux crises que nous subissons et que nous serons amenés à subir.

Nous vous remercions d'avance pour la considération que vous porterez à notre demande et vous prions d'accepter, Madame/Monsieur le/la ministre, nos salutations distinguées.

Philippe Duvivier,

Président de la FUGEA